

**Société Civile Immobilière (SCI)**

**SCI 11 avenue de la République**

**Siège social : 20 boulevard Georges Bizet, 13200**

**Arles**

af B

# Statuts constitutifs

## Entre les soussignés :

- Monsieur Xavier Armand Tito PAGLIA, né le 17 avril 1987 à Arles, pacsé avec Monsieur Axel Joseph Pascal FERRIER, demeurant au 20 boulevard Georges Bizet, 13200 Arles.

- Monsieur Stéphane PAGLIA, né le 7 janvier 1973 à Arles, célibataire, demeurant au 20 boulevard Georges Bizet, 13200 Arles.

- Monsieur Axel Joseph Pascal FERRIER, né le 19 mars 1993 à Draguignan, pacsé avec Monsieur Xavier Armand Tito PAGLIA, demeurant au 20 boulevard Georges Bizet, 13200 Arles.

Il a été établi ainsi qu'il suit les statuts d'une Société Civile Immobilière.

## Article 1 – Forme de la Société

La société est constituée sous la forme d'une Société Civile Immobilière (SCI), régie par les dispositions des articles 1832 et suivants du Code civil et par les présents statuts.

## Article 2 – Dénomination Sociale

La société est dénommée SCI 11 avenue de la République.

AB AP B.

### Article 3 – Objet Social

La société a pour objet :

- L'acquisition, la gestion et la location de biens immobiliers ;
- La mise en valeur, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement desdits biens immobiliers bâtis ou non bâtis, qui seront acquis par la société au cours de la vie sociale ;
- Plus généralement, toutes opérations de caractère civil pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser la réalisation, dès lors qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.

### Article 4 – Siège Social

Le siège social de la société est fixé au 20 boulevard Georges Bizet, 13200 Arles.

### Article 5 – Durée de la Société

La durée de la société est fixée à 99 ans, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

### Article 6 – Capital Social

Le capital social est fixé à 100 €, divisé en 100 parts sociales de 1 € chacune, réparties entre les associés comme suit :

- Xavier Paglia : 50 parts ;

XP AF D.

- Stéphane Paglia : 25 parts ;
- Axel Ferrier : 25 parts.

#### Article 7 – Gérance

La société est gérée par Monsieur Xavier Armand Tito Paglia, qui accepte les fonctions de gérant pour une durée indéterminée. Le gérant est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans la limite de l'objet social.

#### Article 8 – Exercice Social

Chaque exercice social a une durée de douze mois, commençant le 1er janvier et se terminant le 31 décembre de chaque année.

#### Article 9 – Régime Fiscal

La société est soumise au régime de l'Impôt sur les Sociétés (IS).

#### Article 10 – Clause de Décès et Transmission

En cas de décès de l'un des associés, la société continue entre les associés survivants et les héritiers ou ayants droit de l'associé décédé, sauf décision contraire de l'assemblée générale. Toute transmission de parts, pour cause de décès ou à titre onéreux ou gratuit, est soumise à l'agrément préalable des associés.

AP AF B

## Article 11 – Agrément des Parts Sociales

Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs, à titre onéreux ou gratuit, qu'avec l'agrément préalable des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales. Les cessions entre associés, conjoints, ascendants ou descendants sont libres mais doivent être notifiées au gérant.

## Article 12 – Modalités de Convocation et Vote en Assemblée Générale

Les assemblées générales sont convoquées par le gérant par tout moyen (écrit ou électronique) au moins quinze jours à l'avance. Chaque associé dispose d'un nombre de voix proportionnel à ses parts sociales. Les décisions ordinaires sont prises à la majorité simple des parts détenues, tandis que les décisions extraordinaires nécessitent une majorité des deux tiers.

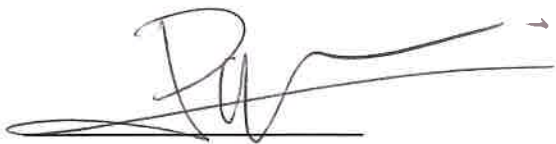
## Article 13 – Dissolution et Liquidation

En cas de dissolution anticipée, la liquidation sera effectuée par le ou les liquidateurs nommés par l'assemblée générale des associés.

XP AFB

**Signatures**

Les associés : *Le 25 novembre 2024*



**Monsieur Xavier PAGLIA**



**Monsieur Stéphane PAGLIA**



**Monsieur Axel FERRIER**